

Compte-rendu du conseil d'école

3^{eme} trimestre 2023

Date du conseil d'école : 15 juin 2023

Heure de début : 18h

Heure de fin : 19h

Présents		
Personnels Education Nationale Vincent Ribalet, directeur Nathalie Harscouët, Morgane Claerhout, Yannick Souffez, Baptiste Andreotti, Emmanuelle Baccialone, Anansa Le Berre, Stéphanie Riou, professeurs des écoles	Parents élus Brécard Rozenn Isabelle Richard Favennec Pauline Abentin Thierry Mondy Xavier Nolwenn Gerbouin Anne Drenou Marina Hernandez	Maire et son représentant Julien Le Guennec, adjoint délégué à l'éducation et à la jeunesse
		DDEN Jacqueline Cutulic
		Invités Djemel Cheblaoui, responsable adjoint du service éducation jeunesse Gwenaëlle Favennec, Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
Absents/Excusés		
Education Nationale	Parents élus	Maire ou son représentant
Ingrid Arzel, Inspectrice de l'Education Nationale Solweig Bauduin, professeur des écoles Karine Le Rest, AESH	Audrey Marie Kristell Naour	Jacques Juloux, Maire

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV du conseil d'école précédent
- Désignation du ou des secrétaires de séance
- Actualisation des effectifs et préparation la rentrée 2023
- Suivi des projets pédagogiques et du projet d'école
- Suivi des travaux et des projets d'investissements
- Questions diverses

Stéphanie Riou et Anansa Le Berre, enseignantes affectées sur l'école à partir de la rentrée prochaine, sont présentées aux membres du conseil d'école.

1 - Approbation du PV du conseil d'école précédent

Aucune remarque n'est faite sur le compte-rendu du 9 mars 2023. Il est approuvé

2 - Désignation du ou des secrétaires de séance

Baptiste Andreotti est désigné comme secrétaire de séance.

3 – Actualisation des effectifs et prévisions pour la rentrée 2023

Effectifs en juin 2023

<u>Année 2022/2023</u>												
	<u>TPS</u>	<u>PS</u>	<u>MS</u>	<u>GS</u>	<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>	<u>Total</u>		
Mon.	<u>6</u>	<u>17</u>	<u>11</u>	<u>11</u>	<u>10</u>	<u>14</u>	<u>13</u>	<u>14</u>	<u>13</u>	<u>109</u>	<u>Moy</u>	<u>27</u>
Bil.	<u>4</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>	<u>5</u>	<u>6</u>	<u>3</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>34</u>	<u>Moy</u>	<u>17</u>
Total	<u>10</u>	<u>21</u>	<u>16</u>	<u>17</u>	<u>15</u>	<u>20</u>	<u>16</u>	<u>14</u>	<u>13</u>	<u>143</u>		

Le directeur précise que les arrivées ont été relativement peu nombreuses en cours d'année par rapport aux dernières années. Les effectifs restent toutefois en légère hausse et la moyenne par classe est élevée en monolingue. Les inscriptions se sont un peu équilibrées entre les deux filières. Les TPS ont été admis de manière progressive en cours d'année, dans la limite des places disponibles. Des situations particulières ont été prises en compte.

Etat des élèves inscrits au 1^{er} juin 2023

<u>Année 2023/2024</u>												
	<u>TPS</u>	<u>PS</u>	<u>MS</u>	<u>GS</u>	<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>	<u>Total</u>		
Mon.		14	16	10	12	10	13	13	14	102	Moy	27
Bil.		4	4	6	5	4	6	3		32	Moy	16
Total	0	20	20	16	17	14	17	16	14	134		

Il n'y a aucun TPS inscrit mais 7 TPS, sur la base de déclarations des familles ou membres de fratrie, sont recensés et prévus. Compte tenu des effectifs déjà chargés, ils ne seront admis que dans les limites des

places disponibles. L'équipe pédagogique continuera à étudier les situations au cas par cas. Les 7 futurs TPS sont tous identifiés en filière monolingue.

En termes de contexte démographique, la tendance est à la baisse des effectifs. Il y a seulement 7 naissances recensées sur le périmètre scolaire en 2021 contre 14 en 2020.

Le directeur présente le projet de répartition et explique que ce projet a été élaboré selon plusieurs critères.

- Assurer autant que possible la stabilité de la structure pédagogique pour bénéficier de l'effet d'expérience
- Se conformer à la recommandation de ne pas dépasser 24 élèves pour les classes de GS, CP et CE1.
- Opter pour une organisation équitable pour les élèves et les personnels
- Mutualiser les moyens d'enseignements en cas de disparité d'effectifs
- Se réserver la possibilité d'adapter la répartition en fonction de l'évolution des effectifs pendant l'été et des nominations d'enseignants

Organisation probable des classes

- Une maternelle bilingue (14 élèves, aucun TPS). Enseignant : Yannick Souffez
- Une classe CP CE1 CE2 CM1 bilingue (18 élèves). Enseignant(e) : Stéphanie Riou
- Une classe maternelle monolingue (30 élèves de PS MS, l'inscription des TPS est différée).
Enseignante : Morgane Claerhout
- Une classe de GS CP (22 élèves). Enseignant(s) : Vincent Ribalet et une décharge de direction à mi-temps
- Une classe de CE1 CE2 (23 élèves). Enseignant(e) : Anansa Le Berre
- Une classe de CM1 CM2 (27 élèves). Enseignante : Nathalie Harscouët

Isabelle Richard, représentante des parents d'élèves, demande ce qui sera mis en place pour pallier à la surcharge que représente les 4 niveaux de la classe élémentaire bilingue. Le directeur répond que l'équipe pédagogique ne considère pas que le nombre de niveaux soit le critère déterminant pour évaluer la complexité de la prise en charge d'une classe. L'effectif et le nombre d'élèves à besoins particuliers sont des critères plus impactants. Morgane Claerhout, enseignante de la classe de TPS PS MS, explique que le nombre d'élèves est le premier élément à prendre en compte tout simplement parce que la disponibilité de l'enseignant pour chaque élève est moindre.

L'équipe pédagogique devra donc collectivement compenser cette disparité d'effectifs entre les classes dans un souci d'équité et d'efficacité. La mutualisation des espaces et des ressources sera renforcée entre les classes maternelles. D'autre part, compte tenu de son effectif et sa composition, la classe de CM1 CM2 fera l'objet d'une attention et d'une priorité dans le cadre des décroissements et des activités de soutien qui pourront être proposées. Enfin, les résultats des évaluations nationales, CP, CE1 et CM1 permettront une analyse complémentaire des besoins en septembre et un redéploiement des moyens si nécessaire.

4 - Suivi des projets pédagogiques, des parcours et du projet d'école

a) Suivi du projet d'école : réaménager les espaces pour mieux apprendre

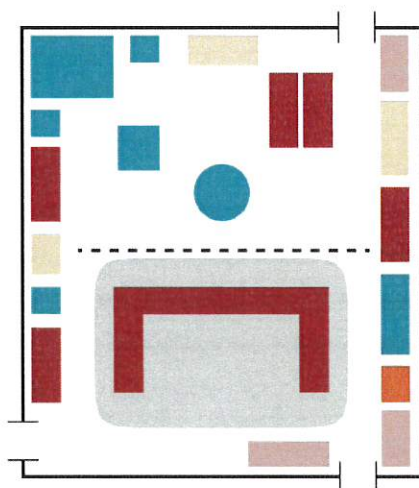
Le directeur rappelle les objectifs du projet d'école. Agir sur la persévérance scolaire en rendant les élèves davantage acteurs de leur apprentissage. Favoriser le bien-être et l'épanouissement des élèves. Développer l'autonomie des élèves. Prendre en compte les besoins particuliers des élèves.

Le projet de réaménagement des espaces est né de la réflexion menée lors de la rédaction du projet d'école dans lequel l'équipe visait la meilleure prise en compte possible de l'hétérogénéité des besoins dans des classes multiniveaux, la meilleure prise en compte de l'inclusion des élèves en situation de handicap et/ou à besoins particuliers et la meilleure prise en compte des spécificités de l'accueil des élèves de moins de 3 ans, pour assurer la réussite de tous.

L'école Saint-Maudet est de conception ancienne, avec des classes de taille réduite qui ont autrefois été pensées pour accueillir des élèves recevant un enseignement essentiellement transmissif. Les classes sont aménagées avec du mobilier ancien, lourd et peu adapté à une flexibilité des espaces et à une appropriation par les élèves. C'est une limite importante aux possibilités d'action et de différenciation. Or cette différenciation est une des clés de la réussite de chacun.

Un réaménagement des classes est donc nécessaire et conditionne les choix et les ambitions pédagogiques. Du point de vue de l'équipe, la transformation des espaces doit permettre aux enseignants de varier les modalités de travail et permettre aux élèves de mieux s'approprier leurs classes, de développer leur autonomie et de les rendre davantage acteurs de leurs apprentissages. Au cours d'une même journée, les élèves doivent aussi pouvoir travailler selon différents modalités, seuls, un petit groupe ou en groupe de besoins, travailler avec l'enseignant ou en autonomie. Selon les configurations, dans une classe dite « flexible », les groupes peuvent être construits en demi ou quart de classe, voire en groupes inégaux par le nombre mais homogènes en termes de compétences à acquérir.

Dans le cadre des travaux du Conseil national de la refondation et de la démarche nouvelle de concertation qu'il porte, l'équipe pédagogique a déposé un projet pour bénéficier d'un accompagnement de la part des services académiques et de crédits du Fonds d'innovation pédagogique pour la mise en place de classes flexibles au sein de l'école.



La municipalité est partie prenante du projet et a d'ores et déjà débloqué un budget de 4500 euros pour l'achat de mobilier.

b) Suivi des parcours

Parcours culturel

Le directeur souligne la richesse et la diversité de l'offre culturelle locale.

- Dis-moi ton livre. Festival « Rêves d'océans ».
- Visite de la maison-musée pour tous les cycles, avec des visites en breton pour les élèves bilingues
- Théâtre en élémentaire et spectacle vivant en maternelle
- Visites régulières à la médiathèque
- Résidence d'auteure avec Lauranne Quentric
- Programme Cin'école
- Activités dans le cadre du festival Taol Kurun
- Séances en breton avec les parents et participation à la fête de la Bretagne

Yannick Souffez, enseignant de la classe maternelle bilingue fait un retour positif de ce projet et de l'engagement des familles.

Parcours d'éducation physique et sportive

- Les élèves de cycle 2 ont pu effectuer le cycle natation. Les élèves de GS ont bénéficié d'un cycle en fin d'année.
- Surf pour les élèves de CM
- Cycle vélo pour les maternelles, les GS CP et les CM1-CM2

L'équipe pédagogique explique que la réalisation et la pérennité de ces projets nécessite de nombreux parents agréés et invitent les représentants des parents à relayer ces besoins. Les représentants de parents souhaiteraient l'organisation au niveau local d'une session d'agrément vélo. Cette demande sera relayée. De manière générale, l'équipe pédagogique constate qu'il est de plus en plus difficile de trouver des accompagnateurs pour l'encadrement des sorties scolaires.

Il est enfin fait remarquer que la plupart des vélos de l'école sont vétustes. Julien Le Guennec, adjoint délégué à l'éducation et à la jeunesse, prend note et explique que les services techniques peuvent effectuer un travail de maintenance.

Parcours citoyen

- Programme PHARe
- Activités Naturautil
- Conseils d'élèves

Le directeur effectue un retour sur le planning de cour que se sont appropriés les élèves. Le conseil des élèves de l'école a en particulier voté la mise en place d'un créneau réservé aux filles pour l'utilisation du terrain dédié aux jeux de ballon. L'équipe pédagogique constate l'effet bénéfique de cette décision qui a permis de changer les pratiques et a introduit une mixité dans des jeux qui ne l'étaient pas du tout.

Les représentants des parents d'élèves interrogent Djemel Cheblaoui sur le respect de ce planning lors du temps de pause méridien. Djemel Cheblaoui explique que le fonctionnement peut être différent sur ces temps. Le directeur précise que l'harmonisation serait souhaitable.

Parcours santé

- Intervention de TBK (CM2) et permis piéton (CE1 CE2)
- Intervention de l'infirmière scolaire (CM2)
- Projet éducation au sommeil (cycle 1 et 2)
- Projet mieux manger pour sa santé -petit déjeuner à l'école, intervention d'une diététicienne (cycle 1 et 2)

Isabelle Richard précise que les projets ont été très appréciés et que les retours des élèves dans les familles ont été positifs et nombreux.

Classes transplantées

- Séjour en Normandie pour les CM1 CM2
- Séjour à Branféré pour les GS CP

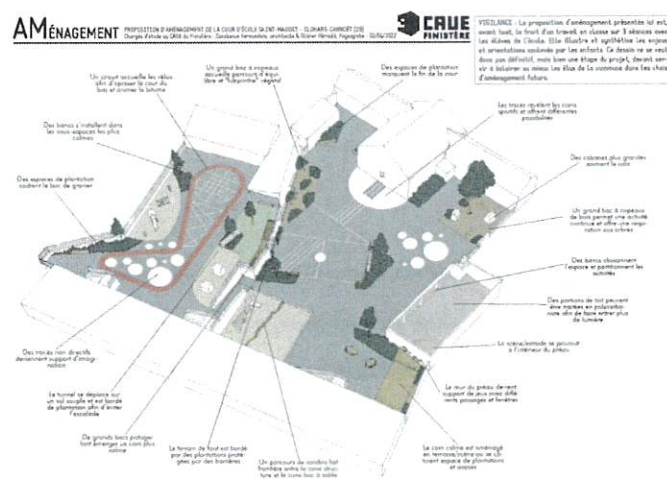
Le directeur souligne la richesse de ces projets et remercie l'Amicale des parents d'élèves et la municipalité dont les contributions ont été essentielles et conditionnent l'organisation de tels projets.

Nolwenn Gerbouin, représentante des parents d'élèves, interroge l'équipe pédagogique sur la charge de travail que représente l'organisation et la réalisation des classes transplantées. Le directeur répond que c'est en effet une charge de travail supplémentaire conséquente.

Isabelle Richard, représentante des parents d'élèves, émet le souhait que ces projets puissent concerner les élèves des deux filières à l'avenir, comme cela avait été le cas lors du projet précédent à Branféré. Le directeur répond que l'équipe pédagogique est attachée au principe d'équité mais qu'un projet de classe transplantée doit être porté par des enseignants volontaires et disponibles. Cette année, toutes les classes ont pu mettre en place les projets qu'elles souhaitaient.

6 - Suivi des travaux et des investissements

a) Suivi du projet de rénovation de la cour de récréation



Les plantations ont été réalisées et la construction d'une estrade en bois est planifiée. Le choix d'une nouvelle structure est différé, compte tenu de son coût très important. Des choix alternatifs sont en réflexion.

Le tunnel ne sera pas déplacé mais il sera sécurisé. Julien Le Guennec transmettra la demande aux services techniques.

b) Autres projets d'investissements

La classe maternelle monolingue sera rénovée, au moins partiellement. Julien Le Guennec indique que le rythme d'avancement des travaux dépendra des disponibilités des prestataires durant l'été.

L'espace vert communal derrière l'école sera sécurisé et clôturé cet été de manière à faciliter la mise en place d'activités pédagogiques en extérieur. Morgane Claerhout précise qu'elle envisage la réalisation d'un potager d'école et invite les parents intéressés par ce projet à s'y associer.

7 – Questions diverses

Aucune question supplémentaire n'est posée.

Le directeur de l'école clôt le conseil à 19h.

Le directeur,
Vincent RIBALET



Le secrétaire,
Baptiste ANDREOTTI

